

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 6 juin 2023 à 18 h 34 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Laroche, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

la conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier est absente;

sont aussi présents, via l'application Teams:

M. Benoit Collette, directeur général, lequel prendra par la suite son siège en salle à 20 h 46;

M. Frédéric Cossette, directeur général adjoint - développement, maintien et entretien des infrastructures;

Mme Scarlett Van Blaeren, directrice générale adjointe - développement et aménagement du territoire;

Mme Josée Bédard, directrice générale adjointe - sécurité publique et services de proximité;

est aussi présente:

Me Valérie Tremblay, greffière.

CM-20230606-479

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 6 juin 2023 en retirant le point 11.34 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

CM-20230606-480

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 2 mai 2023 à 18 h 31, distribué à



tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 2 mai 2023 à 18 h 31.

ADOPTÉ

(SD-2023-2384)

CM-20230606-481

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 3 mai 2023 à 12 h suite à la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 2 mai 2023 à 18 h 31, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 3 mai 2023 à 12 h suite à la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 2 mai 2023 à 18 h 31.

ADOPTÉ

(SD-2023-2384)

CM-20230606-482

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 mai 2023 à 17 h 31, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 mai 2023 à 17 h 31.

ADOPTÉ



(SD-2023-2575)

CM-20230606-483

DÉPÔT - RAPPORT - COMMISSION SUR LA VIOLENCE URBAINE

La conseillère Sandra Desmeules dépose le rapport de la Commission sur la violence urbaine.

CM-20230606-484

DÉPÔT - MÉDAILLON ET CERTIFICAT

La conseillère Seta Topouzian dépose un médaillon provenant du 100 Laval Squadron - Royal Canadian Air Cadets ainsi que le certificat Municipalité amie des enfants.

CM-20230606-485

MENTION - CHANGEMENT SIGNIFICATIF - DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le conseiller David De Cotis mentionne avoir déposé un rapport à la greffière concernant un changement significatif quant à sa déclaration des intérêts pécuniaires, lequel est déjà prévu au point 12.13 de l'ordre du jour.

CM-20230606-486

DÉPÔT - PÉTITIONS - RUE PHILIPPE-DOLBEC - CIRCUIT NUMÉRO 151 - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

La conseillère Flavia Alexandra Novac dépose électroniquement une première pétition concernant la réévaluation de la zone scolaire de l'école l'Équinoxe ainsi que la demande d'amélioration du non-respect du sens unique sur la rue Philippe-Dolbec. Elle dépose également électroniquement une deuxième pétition afin de retarder le retour en service du circuit numéro 151 de la Société de transport de Laval sur la terrasse Dufferin près de la garderie éducative Ste-Rose.

CM-20230606-487

DÉPÔT - PÉTITION - RUE CHRISTIANE

La conseillère Louise Lortie dépose une pétition concernant la révision du gabarit de la rue Christiane afin de retirer un trottoir et de permettre le stationnement en tout temps d'un côté de la rue.

CM-20230606-488

MENTION - VIOLENCE URBAINE



Le conseiller Achille Cifelli remercie Mme Sandra Desmeules pour son travail comme présidente de la Commission sur la violence urbaine et précise que ces rencontres lui ont permis de mieux comprendre les enjeux suite aux propositions d'augmenter les investissements dans les infrastructures sportives et culturelles afin de bonifier les services offerts auprès des jeunes.

CM-20230606-489

MENTION - VIOLENCE URBAINE

La conseillère Aglaia Revelakis mentionne sa fierté suite aux recommandations du rapport de la Commission sur la violence urbaine notamment quant aux investissements sportifs et culturels afin d'aider les jeunes.

CM-20230606-490

DÉPÔT - PÉTITION - RUE MONDOR

La conseillère Christine Poirier dépose une pétition concernant l'installation d'un trottoir et d'une piste cyclable afin d'assurer la sécurité sur la rue Mondor.

AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Sandra Desmeules félicite le Service de sécurité incendie pour son engagement envers la population et l'organisation de la Grande Fête des pompiers.

Elle souligne la performance d'Alexis Dufour, pompier au Service de sécurité incendie, qui a battu un record mondial en parcourant une distance de 21.1 km en course à pied, vêtu d'un habit de combat incluant l'appareil respiratoire, lors de la Course des pompiers de Laval.

Elle invite également les citoyens à participer à la Collecte de sang des pompiers le 20 juin prochain dans les casernes numéros 2, 3, 5, 6 et 8.

Le conseiller Achille Cifelli offre ses pensées et son soutien aux personnes qui sont touchées par les feux de forêts.

Il invite également les citoyens à participer à la Fête nationale qui aura lieu le 23 juin prochain au parc Rivard.

Le conseiller Claude Larochelle invite les citoyens à participer aux rencontres citoyennes qui auront lieu à 18 h, le 13 juin au parc Pépin



et le 18 juillet au parc Champfleury.

En collaboration avec la conseillère Louise Lortie, il invite les citoyens à participer au sondage sur la sécurité à l'adresse Internet www.voselus.ca

Il souligne également qu'un appel de candidatures est en cours pour l'analyse de l'état de la langue française à Laval.

Il remercie la députée Virginie Dufour pour son implication dans la réforme de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Le conseiller Paolo Galati souligne la tenue de la Fête nationale le 24 juin prochain au Centre de la nature et invite les citoyens à participer à ces festivités. Dans le cadre de ces célébrations, il invite également les citoyens à se présenter au parc Rudolf-Lavoie le 23 juin.

La conseillère Aline Dib félicite l'organisme lavallois SCAMA lauréat du prix «Pour un Québec sans racisme 2023» remis par le ministre responsable de la lutte contre le racisme pour leur projet DICI Intergénération.

Elle invite également les citoyens à participer aux festivités de la Fête nationale à l'église Saint-Martin.

La conseillère Flavia Alexandra Novac invite les citoyens à participer à la fête du quartier de Sainte-Rose au parc Champenois le 17 juin prochain.

Elle invite également les citoyens à se présenter à sa rencontre citoyenne le 21 juin au centre communautaire Le Sorbier.

Le conseiller Yannick Langlois souligne qu'il y a plusieurs travaux d'aménagement qui sont en cours dans son district, soit au parc Cousteau, à la berge des Goélands ainsi qu'au boisé de la Source.

Il invite les citoyens à participer aux fêtes de quartier lors des festivités de la Fête nationale les 23 et 24 juin prochain.

Il invite également les citoyens à poser leur candidature auprès du Secrétariat de la gouvernance de la Ville afin d'être sélectionné comme membre au sein du Comité sur la francisation.

La conseillère Sandra El-Helou mentionne l'aménagement d'un parc suit à l'acquisition du terrain de l'ancien Musée Armand-Frappier et elle invite les citoyens à participer à une rencontre d'échanges et d'informations le 8 juin concernant ce nouvel aménagement.

Le conseiller Nicholas Borne souligne la Semaine québécoise des personnes handicapées et précise que plusieurs travaux sont en cours



sur le territoire afin d'améliorer l'accessibilité.

La conseillère Christine Poirier invite les citoyens à participer à la 2e phase de la consultation publique concernant l'aménagement de la berge de l'ancienne marina du Commodore, le 15 juin prochain à la salle paroissiale Saint-Louis.

La conseillère Louise Lortie invite les citoyens à participer aux rencontres estivales qui auront lieu le 14 juin au parc Madeleine, le 17 juillet au parc Marc-Aurèle-Fortin et le 16 août au parc Pépin.

Elle mentionne que la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées aura lieu le 15 juin et invite les citoyens à participer à une marche soulignant cette journée.

Elle souligne la Journée des finissants et finissantes le 16 juin prochain et invite les citoyens à afficher une photo de graduation sur les réseaux sociaux.

Elle invite également les citoyens à participer à une corvée de ramassage le 17 juin prochain, au coin du boulevard Sainte-Rose et de la rue des Charmes.

La conseillère Isabelle Piché félicite les participants de la Course des pompiers de Laval et remercie les organisateurs pour la planification de l'événement.

Elle invite les citoyens à participer aux festivités de la Fête nationale le 23 juin au parc du Moulin.

Elle souligne également l'inauguration du parc canin situé à l'arrière de la caserne numéro 5, sur le boulevard Marcel-Villeneuve, et invite les citoyens à se présenter à l'inauguration le 10 juin.

Le conseiller David De Cotis souligne le Mois de la sensibilisation aux allergies alimentaires et mentionne qu'il déposera un avis de proposition afin de demander l'installation d'affiches pour la sensibilisation aux allergies, dans les parcs lavallois.

Il invite les citoyens à participer à la fête annuelle Plaisir en famille au parc Lausanne le 9 juin, au grand bazar du service bénévole d'entraide Vimont-Auteuil le 10 juin, à la fête annuelle à l'Euro-Marché Bellerose le 17 juin ainsi qu'aux célébrations de la Fête nationale au parc Père-Vimont le 23 juin.

Le conseiller Pierre Brabant souligne le 55e anniversaire du 205e groupe scout de Saint-Elzéar.

En collaboration avec la conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier, il invite les citoyens à participer à la rencontre citoyenne le 12 juin au centre communautaire Vimont.



Il invite également les citoyens à se présenter au parc Dumas le 23 juin afin de participer aux festivités de la Fête nationale.

Le conseiller Alexandre Warnet félicite l'organisme Sphère pour l'organisation de la soirée Cabaret Queer au pavillon du boisée Papineau, soulignant l'univers artistique des personnes de la communauté LGBTQ+.

Il remercie l'Association pour la mobilité active de Laval pour l'organisation d'une balade en vélos en compagnie des élus afin de les sensibiliser sur les enjeux de la circulation à vélo.

Il souligne également qu'il reste 78 mois pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian

Maria Angeles Duclos

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Normand Ritchie

Denyse Cardinal

Louise Côté

Projet de construction de la grande bibliothèque – demande de parc urbain – consultation des plans et des échéanciers – changement de terrain

Jonathan Tremblay

Protection des terrains de golf – demande de grands parcs urbains accessible en transport en commun – acquisition du terrain de golf Islemère

Dépôt de documents

Luc Falardeau

Fuites de pipelines – demande de divulgation par les autorités gouvernementales

Karine Gauthier

Problème de sécurité – passage piétonnier à l'intersection du boulevard Saint-Martin et de la rue Notre-Dame-de-Fatima

À 19 h 49, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

Michael Progakis

Demande d'installation d'égouts et d'aqueduc sur la montée Masson – problème de sécurité routière

Ariane Desjardins

Rues prioritaires visées par les mesures d'apaisement de la circulation dans le district Concorde-Bois-de-Boulogne



Pierre Martin

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par le citoyen souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Hicham Naji

Entretien de la chaussée du boulevard des Laurentides

Maria Cerone

Travaux de rénovation d'un immeuble à logement et prévention des incendies

Georges Schneller

Rues prioritaires visées par les mesures d'apaisement de la circulation dans le district Saint-Martin – demande de fiche technique pour une programmation cyclable 2023 – investissement dans les infrastructures du transport actif

Julie Sigouin

Guillaume Martin

Implication de l'Autorité régionale du transport métropolitain dans les opérations du transport collectif à Laval – opposition à la centralisation des services – demande d'appui du conseil d'administration de la Société de transport de Laval – financement prévisible – électrification

À 20 h 20, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

Jimmy St-Germain

Projet de la Cité du cinéma – zones visées et contiguës – calendrier des étapes – processus de la procédure référendaire

À 20 h 26, la conseillère Isabelle Piché reprend son siège.

André Pouliot

Surplus budgétaires – réserves financières – taxes municipales – application du règlement concernant la consommation et l'utilisation de l'eau – arrosage

À 20 h 33, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Sandy Wodarka

Amélie Racine

Mobilité active – plans pour favoriser l'utilisation du vélo et des réseaux piétonniers

Suite à un enjeux dans la transmission de son formulaire d'enregistrement, la présidente du conseil, Cecilia Macedo, accepte la recevabilité de la question de Mme Valérie Di Paolo.

Valérie Di Paolo

Circuit d'autobus numéro 151 de la Société de transport de Laval –



demande de retardement du retour du circuit d'autobus

À 20 h 46, la séance est suspendue.

À 21 h 03, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

Le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

Les conseillères Seta Topouzian et Isabelle Piché sont absentes.

CM-20230606-491

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12950

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12950 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

ADOPTÉ

(SD-2023-2589)

CM-20230606-492

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12988

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12988 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-1404)



À 21 h 04, la conseillère Seta Topouzian reprend son siège.

CM-20230606-493

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12991

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu:

d'adopter le Règlement numéro L-12991 concernant la mise à jour de certains règlements municipaux à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 15 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis et Achille Cifelli se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-1954)

CM-20230606-494

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13006

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13006 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts excédentaires pour le



surdimensionnement d'une conduite d'égout sanitaire dans le cadre des travaux prévus au projet 100 089 (DSM 001 / phase 2) et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

ADOPTÉ

(SD-2023-2058)

CM-20230606-495

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13012

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13012 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux municipaux dans le prolongement de la rue des Balades et pour l'ouverture d'une rue projetée sur les lots 3 262 116, 3 445 145 et 6 321 774 du cadastre du Québec prévus au projet DSM-105 et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

ADOPTÉ

(SD-2023-2065)

CM-20230606-496

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13018

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13018 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles et modifiant le Règlement L-12659 remplaçant le Règlement L-12196 et décrétant un programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-2581)



CM-20230606-497

APPROBATION - PLAN DE LOCALISATION - LIMITES DE VITESSE - CHEMINS PUBLICS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le plan de localisation 23-LO-069 préparé par le Service de l'ingénierie concernant la modification des limites de vitesse des chemins publics sous la responsabilité de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-2014)

CM-20230606-498

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13019

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13019 modifiant le Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics.

ADOPTÉ

(SD-2023-2014)

CM-20230606-499

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13022

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:



d'adopter le Règlement numéro L-13022 concernant l'organisation administrative de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-2479)

CM-20230606-500

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-2

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le second projet de Règlement numéro CDU-1-2 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé en bordure de la voie de desserte de l'autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440) direction Ouest, entre le boulevard Chomedey à l'est et le boulevard Curé-Labelle à l'ouest.

ADOPTÉ

(SD-2023-2620)

CM-20230606-501

NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT INVESTISSEMENTS
IMMOBILIERS - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Patrick LeBire au poste de directeur adjoint investissements immobiliers au Service du développement économique, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-2554)

CM-20230606-502

NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT OPÉRATIONS ET
LIVRAISON SOLUTIONS D'AFFAIRES - INNOVATION ET
TECHNOLOGIES



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Patrick Simard au poste de directeur adjoint opérations et livraison solutions d'affaires au Service de l'innovation et des technologies, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-2660)

CM-20230606-503

NOMINATION - DIRECTRICE ADJOINTE COMMUNICATIONS
ET MARKETING - COMMUNICATIONS ET MARKETING

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Michelle Laberge au poste de directrice adjointe communications et marketing au Service des communications et du marketing, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-2684)

CM-20230606-504

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1419

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1419, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2023, groupe 4, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.
2 961 617,69 \$.



ADOPTÉ

(SD-2023-1859)

CM-20230606-505

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1039

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-1039, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux relatifs à la fabrication et à l'installation de la signalisation monolithique des parcs industriels, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Zone Enseignes et Éclairage (7037325 Canada inc.)
1 064 376,46 \$.

Un débat s'engage.

La conseillère Louise Lortie demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 17 en faveur et de 2 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-1353)

CM-20230606-506

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1064

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1064, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation de surfaces en



revêtement synthétique dans les aires de jeux, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Lanco Aménagement inc.
991 774,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1677)

CM-20230606-507

OCTROI - CONTRAT DOS-1327

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1327, aux entreprises et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pneus neufs, rechapés et remoulés suite au processus d'achats regroupés sous l'égide du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), contrat numéro 2023-8109-50, pour une période de 3 ans, le tout selon la liste des fournisseurs autorisés, les termes et conditions des offres de services et des documents de demande de prix:

Bridgestone Canada inc.;
Continental Tire Canada inc.;
Goodyear Canada inc.;
Michelin Amérique du Nord (Canada) inc.;
fournisseurs multiples;

au montant total de 2 293 751,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1934)

CM-20230606-508

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1366

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1366, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de fournitures d'atelier, de boulonnerie et de quincaillerie, pour une période de 5 ans, le tout



selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

P.R. Distribution inc.
891 056,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1957)

CM-20230606-509

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1416

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1416, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2023, groupe 1, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc.
3 449 248,85 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1972)

CM-20230606-510

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer un mandat de services professionnels de laboratoire en sol pour la réalisation d'une étude géotechnique et d'une étude de caractérisation environnementale préliminaire des sols, requis dans le cadre du projet de réfection des stations de pompage, phase I, au montant de 223 440,40 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2023-470)



CM-20230606-511

CESSION DE DROITS - TDR LABELLE S.E.C.

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20220713-683, le conseil autorisait l'échange d'une partie du lot 1 068 669 (lot projeté 6 499 167) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 331,2 mètres carrés, ainsi que la vente d'une superficie additionnelle du lot (lot projeté 6 499 168) dudit cadastre en vertu du Règlement numéro L-12835, d'une superficie approximative de 494,2 mètres carrés, d'une valeur totale de 700 400 \$, propriété de la Ville, contre des parties des lots 1 068 722, 1 068 723, 1 068 724 et 1 068 667 (lots projetés 6 499 171 et 6 499 173) dudit cadastre, d'une superficie totale approximative de 331,2 mètres carrés, d'une valeur de 281 040 \$, propriété de TDR des Laurentides inc., ledit échange étant sujet au paiement d'une soule de 419 360 \$ à être versée en faveur de Ville de Laval dont sera soustrait la somme de 2 618,60 \$ représentant le remboursement des frais de mutation applicables sur la superficie de terrain de 331,2 mètres carrés échangée, selon les termes et conditions mentionnés à la promesse d'échange;

ATTENDU QUE dans le cadre d'une réorganisation corporative, TDR des Laurentides inc. souhaite céder tous ses droits, titres et intérêts dans la promesse d'échange à TDR Labelle s.e.c.;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la cession des droits par TDR des Laurentides inc. à TDR Labelle s.e.c. afin que le lot 6 499 167 du cadastre du Québec soit cédé, par la Ville, à TDR Labelle s.e.c., et ce, dans le cadre de l'échange d'une partie du lot 1 068 669 (lot projeté 6 499 167) dudit cadastre, approuvé par la résolution CM-20220713-683.

ADOPTÉ

(SD-2023-2378)

CM-20230606-512

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1544

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1544, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de diverses huiles, urée et



lave-vitre en vrac, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Crevier Lubrifiants inc.
1 170 279,02 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2218)

CM-20230606-513

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT SP-30228

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 35 426,27 \$ pour la contingence du contrat SP-30228 relatif à des travaux de réhabilitation des conduites d'égouts par chemisage sur diverses rues de la Ville de Laval, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

ADOPTÉ

(SD-2023-2107)

CM-20230606-514

APPROBATION - ADDENDA NUMÉRO 1 - ENTENTE DE
SERVICE - CORPORATION DE LA SALLE ANDRÉ-MATHIEU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda numéro 1 à l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation de la salle André-Mathieu ([co]motion) concernant un montant supplémentaire maximal de 75 000 \$, pour les années 2023 et 2024, pour la production de la Fête nationale 2022-2023-2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit addenda.

ADOPTÉ

(SD-2023-1984)

CM-20230606-515

RENOUVELLEMENT - MANDAT - TOURISME LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de renouveler le mandat de Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale, à titre de membre du conseil d'administration de Tourisme Laval, pour un mandat de 2 ans, avec maintien de fonction jusqu'à son remplacement.

ADOPTÉ

(SD-2023-1693)

CM-20230606-516

**ENGAGEMENT - ENTENTE DE COOPÉRATION
INTERMUNICIPALE CANDIAC-LAVAL**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Candiac désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour le projet de conclusion d'une nouvelle entente de coopération intermunicipale pour l'acquisition, par la Ville de Candiac, des livrables de la solution RÉSO de la Ville de Laval et la mise en place de services de support fonctionnel et technique, dans le cadre du Volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le Volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Candiac et de Laval désirent présenter un projet de conclusion d'une nouvelle entente de coopération intermunicipale Candiac-Laval pour l'acquisition, par la Ville de Candiac, des livrables de la solution RÉSO de la Ville de Laval et la mise en place de services de support fonctionnel et technique dans le cadre du Volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

de s'engager à participer au projet de conclusion d'une nouvelle entente de coopération intermunicipale Candiac-Laval pour



l'acquisition, par la Ville de Candiac, des livrables de la solution RÉSO de la Ville de Laval et la mise en place de services de support fonctionnel et technique;

d'autoriser la Ville de Candiac à déposer une demande d'aide financière au Fonds région et ruralité, Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale;

de nommer la Ville de Candiac organisme responsable du dépôt de la demande d'aide financière.

ADOPTÉ

(SD-2023-2313)

CM-20230606-517

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1432

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1432, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien ménager du groupe 5, pour les services de police et de sécurité incendie, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Entretien Futura inc.
977 900,32 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1715)

CM-20230606-518

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1576

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1576, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de mobilier urbain 2023, pour une période de 9 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Tessier Récréo-Parc inc.



312 036,40 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1924)

CM-20230606-519

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1388

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1388, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et le service de livraison de fourniture de bureau variée, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Novexco inc.
971 484,86 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1996)

CM-20230606-520

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1567

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1567, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de location de camions 12 roues à benne basculante, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Location de camions Eureka inc.
383 177,18 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2022)

CM-20230606-521

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1533



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1533, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le traitement des matières organiques, pour une période de 67 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

142975 Canada Ltée (Mironor)
24 800 187,98 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2137)

CM-20230606-522

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1564

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1564, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de sacs de sable à lignage, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Agrébec inc.
267 920,49 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2240)

CM-20230606-523

RÉSILIATION DE CONTRAT DOS-935

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de résilier le contrat DOS-935 adjugé aux entreprises et aux montants ci-dessous mentionnés, par la résolution CM-20230502-438, pour



l'acquisition et l'installation des équipements de laboratoire du Musée Armand-Frappier:

Jeulin Canada inc.

lot 4
40 903,51 \$;

lot 6
19 131,84 \$;

Esbe Scientific industries inc.

lot 5
84 541,70 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2321)

CM-20230606-524

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1543

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1543, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de gaz et de pièces de soudure, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Linde Canada inc.
1 799 175,36 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2398)

CM-20230606-525

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-1043

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 1 232 729,94 \$ pour le contrat DOS-1043 relatif à des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de la Ville de Laval.



ADOPTÉ

(SD-2023-2277)

CM-20230606-526

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30015

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Tetra Tech QI inc. à préparer une étude de plan directeur d'égouts, de gestion et de réduction des débordements du secteur tributaire à la station d'épuration Fabreville, au montant de 421 973,20 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30015, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2023-2339)

CM-20230606-527

APPROBATION - CONVENTION DE CESSION ET DE PRISE EN CHARGE - ASSOCIATION DES POPOTES ROULANTES DE LAVAL ET UNIO MARCHÉ LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de cession et de prise en charge à intervenir entre la Ville de Laval, l'Association des Popotes Roulantes de Laval et l'Unio Marché Laval concernant une subvention attribuée dans le cadre de l'entente sectorielle pour la mise en oeuvre de la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval 2019-2022;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention de cession et de prise en charge.

ADOPTÉ

(SD-2023-2239)



CM-20230606-528

ADOPTION - RAPPORTS FINAUX DE LA COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Corporation de développement communautaire de Laval;
Orchestre symphonique de Laval;
Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois;
Pôle régional d'innovation de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2023-2550)

CM-20230606-529

AUTORISATON - CONTRIBUTION FINANCIÈRE
ADDITIONNELLE - AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT
MÉTROPOLITAIN

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une contribution municipale additionnelle non récurrente au montant maximale de 5 300 000 \$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour l'année 2023, et ce, afin de permettre à la Société de transport de Laval d'atteindre l'équilibre budgétaire.

ADOPTÉ

(SD-2023-161)

CM-20230606-530

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1272

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou



APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1272, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de rénovation et de construction au rez-de-chaussée, aux 3^e et 7^e étage du 1200, boulevard Chomedey, pour l'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Dominic Payette ltée
4 990 535,87 \$;

le tout, sous réserve de l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du Règlement L-12996 ainsi que de son entrée en vigueur.

ADOPTÉ

(SD-2022-6353)

CM-20230606-531

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-29726

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Groupe ABS inc., dans le cadre du contrat OS-SP-29726 pour les services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux et leur mise en oeuvre pour les travaux de construction du Centre de services de proximité de l'est (CSPE), au montant de 25 854 \$, taxes nettes incluses;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29726, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2023-2002)

CM-20230606-532

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1240

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati



APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1240, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'actuariat en régime de retraite, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Eckler ltée
3 087 078,75 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1967)

CM-20230606-533

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1392

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1392, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et les services d'entretien de pièces de panneaux, de détecteurs de gaz de H2S et autres gaz combustibles et toxiques, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

RG Technilab (3555844 Canada inc.)
265 176,30 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2146)

Les discussions sur le point 11.34 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CM-20230606-534

OCTROI - CONTRAT DOS-1657

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:



d'octroyer le contrat DOS-1657, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pompes Flygt de moins de 250HP, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Xylem Canada LP
2 706 272,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2259)

CM-20230606-535

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1516

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-1516 à Les Services EXP inc. au montant de 534 633,76 \$, pour les services professionnels en ingénierie mécanique, électrique et télécommunication pour l'équipe maître du projet d'infrastructure culturelle au centre-ville, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «revue documentaire», au montant de 23 282,44 \$;

la phase B «rédaction d'exigences de performance», au montant de 93 129,75 \$;

la phase C «accompagnement durant l'appel de propositions», au montant de 116 412,19 \$;

la phase D «services pendant la période de conception-construction», au montant de 232 824,38 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la phase E «enveloppe budgétaire prédéfinie pour prestations particulières», au montant de 68 985 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1516.

Un débat s'engage.

Le conseiller Achille Cifelli demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 13 en faveur et de 6 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre



Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-2338)

CM-20230606-536

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1518

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-1518 à Épigraphe architectes au montant de 1 371 428,71 \$, pour les services professionnels en architecture pour l'équipe maître du projet d'infrastructure culturelle au centre-ville, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «revue documentaire», au montant de 59 878,98 \$;

la phase B «rédaction d'exigences de performance», au montant de 277 059,86 \$;

la phase C «accompagnement durant l'appel de propositions», au montant de 311 605,25 \$;

la phase D «services pendant la période de conception-construction», au montant de 619 407,12 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la phase E «enveloppe budgétaire prédéfinie pour prestations particulières», au montant de 103 477,50 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1518.

Un débat s'engage.

La conseillère Flavia Alexandra Novac demande le vote sur la proposition, laquelle est acceptée par un compte de 13 en faveur et de 6 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre



Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Laroche se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2023-2342)

CM-20230606-537

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1591

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1591, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de mesures d'apaisement de la circulation, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavage des Moulins inc.
4 134 463,64 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2407)

CM-20230606-538

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1377

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1377, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'un parc sur la rue Cousteau dans le secteur l'Orée-des-Bois, phase 1, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Paysagiste Promovert inc.
774 127,82 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2427)



CM-20230606-539

APPROBATION - MISE À JOUR - POLITIQUE DE SOUTIEN
AUX ENTREPRISES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la mise à jour de la politique de soutien aux entreprises,
dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2
- Soutien à la compétence de développement local et régional des
MRC;

d'entériner le nouveau programme en matière de soutien aux
entreprises Fonds créateur d'entreprises;

de déléguer au Comité d'investissement conjoint, la sélection des
bénéficiaires d'aides du programme Fonds créateur d'entreprises,
selon les modalités et conditions prévues à la politique de soutien aux
entreprises;

de déléguer au comité exécutif la gestion du fonds, tel que prévu à
l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2.

ADOPTÉ

(SD-2023-1549)

CM-20230606-540

TOPONYMIE - PARC CANIN LAVA

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

de nommer le parc canin situé sur le lot 6 519 772 du cadastre du
Québec «Parc canin Lava», et ce, conformément à la résolution du
Comité de toponymie numéro CT-2023-5.

ADOPTÉ

(SD-2023-2096)

CM-20230606-541

TOPONYMIE - PARC MARCELLE-GAUVREAU



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de nommer le parc situé sur le lot 5 100 511 du cadastre du Québec «Parc Marcelle-Gauvreau», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-7.

ADOPTÉ

(SD-2023-2117)

CM-20230606-542

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1588

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1588, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction d'un SAS à l'aréna Mike-Bossy, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

XO Construction inc.
239 113,51 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2390)

CM-20230606-543

TOPONYMIE - PARC BERNARD-ASSINIWI

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de nommer le parc situé sur le lot 2 781 600 du cadastre du Québec «Parc Bernard-Assiniwi», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2023-9.

ADOPTÉ

(SD-2023-2121)



Conformément à l'article 7 du Règlement L-12968, à 22 h 59, la séance est ajournée automatiquement au prochain jour ouvrable à 16h, soit au mercredi 7 juin 2023.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

Me Valérie Tremblay, greffière